
Compte rendu de la rencontre du jeudi 1^{er} juillet 2021
animée par Sophie Quetteville,
avec Jean-Hubert Gailliot, auteur et éditeur, cofondateur
des éditions Tristram,
et Olivier de Solminihac, préparateur, correcteur, conseiller
littéraire et auteur.

Les échanges débutent à 17 h 30.

Sophie Quetteville, animatrice de la conférence, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants et donne la parole à Isabelle Detienne, qui représente l'ACLF.

Isabelle Detienne présente l'Association des correcteurs de langue française et ses différentes missions : « *se fédérer pour promouvoir le métier et mieux représenter la profession, former et informer les correcteurs.* » Elle expose ensuite les réalisations de l'association, dont le cycle de rencontres organisées en partenariat avec Fontaine O Livres.

Gaëlle Bohé présente Fontaine O Livres, un réseau de toute la chaîne du livre, ses actions et ses missions.

La rencontre se déroule en deux temps : un échange entre Jean-Hubert Gailliot et Olivier de Solminihac puis des échanges avec l'auditoire.

Sophie Quetteville présente les intervenants :

Jean-Hubert Gailliot est auteur – il a publié 7 ouvrages aux éditions de l'Olivier, dont *Actions spéciales*, le sujet de cette conférence – et éditeur auprès des éditions Tristram depuis 1989.

Olivier de Solminihac est préparateur-correcteur. Il est également auteur et conseiller littéraire.

La question de la « double casquette » des deux invités

L'un est à la fois auteur et correcteur (Olivier de Solminihac) et l'autre auteur et éditeur (Jean-Hubert Gailliot). Cette polyvalence peut-elle changer l'approche de la correction ?

Jean-Hubert Gailliot est éditeur depuis trente-cinq ans, cette expérience lui a fait comprendre l'importance de la correction dans le processus de création littéraire.

Olivier de Solminihac, quant à lui, comprend mieux la vulnérabilité de l'auteur face au correcteur, qui est le premier lecteur de l'œuvre. Cette connaissance lui permet de porter un regard compréhensif et discret sur le texte, sans trop charger la copie.

La relation entre l'auteur et le correcteur : un accord préalable est-il indispensable ?

Il faut toujours se mettre d'accord sur le texte en question, même si l'on a déjà travaillé avec l'auteur.

L'habitude de travailler ensemble permet également des échanges plus faciles et à cœur ouvert. Ainsi, *Actions spéciales*, de Jean-Hubert Gailliot, était un texte déjà très abouti. En conséquence, Olivier de Solminihac a reçu une œuvre déjà très élaborée, dont l'attente de correction était une lecture plus lente et très fine.

Que reste-t-il à corriger quand il n'y a rien à corriger ?

Avec un auteur comme Jean-Hubert Gailliot, dont le texte est toujours très propre, la marge d'intervention est effectivement étroite. Le rôle du correcteur n'en est pas moins important, car lorsque le texte a une longue histoire de création, son auteur devient aveugle à son propre travail. Il reste des petites zones d'ombre sur lesquelles le correcteur doit apporter un regard neuf. Il décèle les détails encore ténus, qui ne sont pas moins importants. Ce sont des éléments où l'auteur a lui-même des doutes.

Faut-il parfois être plus ferme avec l'auteur ?

Cela peut arriver, notamment dans une relation tripartite : auteur, éditeur et correcteur. Si l'éditeur émet des suggestions qui restent sans retour de la part de l'auteur, il peut s'en remettre au travail du correcteur. Celui-ci intervient à un meilleur moment, permettant ainsi l'éclosion d'une décision attendue de l'auteur.

Les choix de l'auteur dans *Actions spéciales*.

Olivier de Solminihac a toujours un a priori favorable envers l'auteur et part du principe qu'il sait ce qu'il fait. Toutefois, il peut être amené à signaler certaines occurrences où il a un doute. « Est-ce bien voulu ? » Son rôle est de vérifier que c'est bien l'effet escompté par l'auteur, sans lui demander de justifier ses choix.

Ce fut le cas dans l'alternance des temps du passé utilisée par Jean-Hubert Gailliot dans *Actions spéciales*. Elle est justifiée par l'effet recherché. Le narrateur raconte au passé. Le passé simple est très utilisé dans les récits littéraires, mais le passé composé donne une impression de faux présent dans le récit.

Cette liberté de l'auteur se pose encore à la fin du livre, puisque la dernière phrase s'adresse directement au lecteur, avec un accord au masculin. Est-ce une question relevée par le correcteur ?

Le plus important est de respecter les mêmes règles tout au long de l'ouvrage. Le correcteur corrige avec sa langue à lui, mais surtout avec celle propre au livre.

Les questions de l'auditoire :

Question à Olivier de Solminihac : travaille-t-il sur papier ou sur écran ?

Réponse : il réalise essentiellement son travail sur papier, excepté lorsqu'il est important que l'auteur voie où se trouvent les passages suspects : il envoie alors un document Word avec les passages surlignés.

Question à Olivier de Solminihac : est-il formé à l'écriture inclusive ?

Réponse : non, mais il soulève des questions et il apprend avec les réponses.

Question à Olivier de Solminihac : travaille-t-on différemment sur des traductions ?

Réponse : le correcteur travaille en lien avec le traducteur et peut l'interroger si besoin, notamment quand il corrige une traduction d'une langue qu'il ne connaît pas et que la technicité lui échappe.

Question à Jean-Hubert Gailliot : dans *Actions spéciales*, le narrateur est-il toujours le même ?

Réponse : Oui, pendant tout le récit, mais il se métamorphose.

Fin de la conférence à 19 heures, après les remerciements de Sophie Quetteville à Olivier de Solminihac et Jean-Hubert Gailliot. Rendez-vous le 9 septembre pour la troisième et dernière rencontre de ce cycle !